



ADHÉSION 2024

Association régie sous la loi de 1901
Déclarée le 18/11/2014 sous le N°W134005310
4020 Les Fouitades - RD 113 - 13340 ROGNAC



NOTRE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF VIENT AU SECOURS DES CHATONS ET CHIOTS, DES CHATS ET CHIENS ERRANTS, JETÉS DANS LA RUE, ISSUS D'UNE PORTÉE NON DÉSIRÉE, EN MENACE D'EUTHANASIE DANS LES FOURRIÈRES ET REFUGES, APRÈS AVOIR ÉTÉ DÉLAISSÉS OU ABANDONNÉS.

SORTIS DE LEUR DÉTRESSE, ILS SONT PROPOSÉS À L'ADOPTION, LE BUT ÉTANT QU'ILS TROUVENT UNE FAMILLE POUR Y COULER DES JOURS HEUREUX.

ILS PARTENT SYSTÉMATIQUEMENT AVEC UNE CONVENTION D'ADOPTION SOUS CONDITION DE PRÉ ET POST-VISITES POUR S'ASSURER DU DEVENIR DE L'ANIMAL. MAIS ÉGALEMENT UNE OBLIGATION DE STÉRILISATION À L'ÂGE REQUIS POUR LES PLUS JEUNES.

VOUS LES AIMEZ, ALORS MERCI DE NOUS AIDER, CAR C'EST GRÂCE À VOS DONNÉS ET VOS ADHÉSIONS QUE NOUS POUVONS CONTINUER NOTRE FABULEUX TRAVAIL. REJOIGNEZ-NOUS !

VOTRE GESTE GÉNÉREUX NOUS AIDERA À SUBVENIR À NOS FRAIS VÉTÉRINAIRES, TRAPPES, CAGES OU AUTRE MATÉRIEL TRÈS LOURDS FINANCIÈREMENT.

- JE FAIS UN DON DE €
 JE DEVIENS MEMBRE (ADHÉSION ANNUELLE 20 €)

ÉTABLISSEMENT DE REÇUS FISCAUX : OUI NON

NOM :
PRÉNOM :
TÉL. :
ADRESSE :
@MAIL :
FAIT A LE

A IMPRIMER OU À RETOURNER SUR FEUILLE MANUSCRITE À L'ADRESSE SUIVANTE :
4020 LES FOUITADES - RD 113 - 13340 ROGNAC.

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE L'ARCHE DE FREYJA. UN REÇU FISCAL VOUS SERA ENVOYÉ.
(66% DE VOTRE DON OU ADHÉSION EST DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS DANS LA LIMITE DE 20% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE)



STÉPHANIE 06 52 54 43 53 - SOPHIE 06 74 52 12 84
VALÉRIE 06 74 42 32 42 - VIOLAINE 06 60 33 62 17

